**Rapport narratif 2015**

**Projet : Sensibilisation à la paix et éducation à l’auto-prise en charge des familles affectées par la guerre**

**Pays : R.D. Congo**

**Partenaire local : SEDI (Solidarité Echange pour un Développement Intégral)**

**Durée du projet : 4 ans (2015-2018)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Logique d’intervention** | **Indicateurs**  **Objectivement**  **Vérifiables** | **Réalité 2015** | **Commentaires** |
| **Objectif**  **global** | Contribuer à l’effectivité d’une paix durable à travers la promotion et la protection des droits de la femme et de l’enfant et par l’éducation à l’auto-prise-en-charge dans les zones de (post)-conflit. |  |  |  |
| **Objectif**  **spécifique** | Consolider la paix dans le territoire de Fizi/Baraka par la sensibilisation aux droits des femmes et des enfants et par les activités de cohabitation pacifique et d’auto-prise en charge (AGR). | * 36 séances de sensibilisation sur les droits des femmes et des enfants * 268 survivantes de violences sexuelles ou de violences basées sur le genre bénéficient de prise en charge psychosociale. * 90 familles bénéficiaires du crédit-vache |  |  |
| **Résultats**  **Intermédiaires** | 1. De nouveaux conflits sont prévenus grâce à l’éducation à la paix et la sensibilisation aux Droits de l’Homme.      1. Les femmes et filles victimes de violences sexuelles sont accueillies et prises en charge. 2. L’impact des conflits est réduit auprès de la population locale grâce aux Mutuelles Scolaires et aux micro-crédits. 3. La ferme de Fizi crée de nouvelles AGR et favorise la cohabitation pacifique entre babembe et banyamulenge. | * 36 séances de sensibilisation sur les droits des femmes et des enfants avec 30 participants chacune * 5 modules produits * 268 survivantes de violences sexuelles ou de violences basées sur le genre bénéficient de prise en charge psychosociale. * 160 survivantes de violences sexuelles sont prises en charge médicalement * 40 groupes solidaires de bénéficiaires de micro-crédits réussissent à établir des AGR * Taux de remboursement * 2 séances de renforcement des capacités en gestion financière et en entrepreneuriat organisées/an en faveur des groupes solidaires * 90 familles bénéficiaires du crédit-vache et du crédit-lait s’auto-prennent en charge et cohabitent pacifiquement | 213 victimes de violences ont été encadrées et prises en charge psycho socialement.  36 survivantes de violences sexuelles ont été prises en charge médicalement  L’impact des conflits est réduit sur le terrain auprès de la population locale :  -Suite a observance non pillage des biens des ventes des petits marchands sur les lieux où les MUSCO est exécuté (sur les tronçons Kalundja-Fizi centre ; Fizi centre-Kananda ; Kananda-Bwala-Ibindi). La réduction dont il est question concerne les conflits économiques liés aux pillages des biens de petits marchands sur les routes.  Sur 120 bénéficiaires, 90 ont remboursé leur crédit en temps voulu.  1 séance de renforcement en gestion et entrepreneuriat a eu lieu pour les groupes solidaires et une séance pour SEDI.  A partir de 2016 | * Le projet est exécuté pour les 2 ethnies en conflit et prend en compte la méthodologie « Do no harm » * Les bénéficiaires s’approprient de l’activité de la ferme |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Logique d’intervention** | **Réalité 2015** | **Commentaires** |
| **Activités** | **Résultat Intermédiaire 1 :**   * 1. Identifier les thématiques-clé selon l’évolution du contexte   2. Identifier les participants   3. Rendre disponible les instruments juridiques en langue locale.   4. Organiser 36 sensibilisations sur la paix et les droits de l’homme pour les comités de surveillance, les femmes bénéficiaires de SEDI et les autorités politico-administratives. | Qu’est-ce que vous avez fait pour ce résultat en 215 ?  Comme prévu dans le cadre logique de notre programme 2015-2018, les activités de RI 1, seront réalisées à l’occasion des journées internationales de la femme et de l’enfant. Ainsi, les activités suivantes ont été réalisées à l’occasion de commémoration de la journée internationale de la femme qui a eu lieu à Fizi :  1.Participation à la marche pacifique organisée par le service étatique femmes et familles ;  2.Organisation d’une réflexion sur le thème paix, sécurité pour l’autonomisation effective de la femme et fille de Fizi. 29 personnes identifiées ont participé à cette journée de réflexion. A cette occasion les versions Swahili de la loi sur les violences sexuelles et le code de la famille ont été distribuées aux participants.  Six sensibilisations de masse sur la paix et les droits humains ont été réalisées par l’animatrice en charge du volet genre, au cours des descentes sur le terrain en territoire de Fizi. |  |
|  | **Résultat Intermédiaire 2 :**  2.1. Sensibiliser la communauté sur les violences sexuelles et les violences basées sur le genre.  2.2. Identifier les victimes de violences sexuelles et de violences basées sur le genre.  2.3. Organiser des séances d’écoute  2.4. Orienter les victimes vers d’autres services si nécessaire  2.5. Assurer la prise en charge médicale des victimes  2.6. Prendre en charge les victimes pendant leur traitement  2.7. Organiser des visites à domicile  2.8. Organiser des médiations pour l’intégration familiale | 2.1. Une sensibilisation sur le thème de l’autonomisation des femmes a eu lieu pendant la journée de la femme. Deux émissions-radio ont eu lieu sur la Radio Mungano de Fizi. Les membres des groupements féminins agissant dans le cadre des groupements paysans de référence (GPR) ont été sensibilisées sur la dénonciation des violations des droits humains et plus spécialement des violences sexuelles. Les femmes ont été sensibilisées sur l’importance du certificat médical lors d’une plainte auprès de la police.  2.2. Au cours de l’année 2015, 213 cas de violations des droits humains ont été identifiés au cours de descentes sur le terrain.  2.3. L’écoute à la Maison d’écoute de Baraka a été mise en œuvre par l’animatrice en charge de ce volet.  2.4. L’orientation des victimes a été réalisée.  2.5. Les victimes de violences sexuelles ont reçu des premiers soins à la Maison d’écoute puis ont été amenées à la Polyclinique Espoir. Il en est de même des victimes de coups et blessures.  2.6. Les victimes ont été prises en charge pendant leur traitement.  2.7. Les visites à domicile ont eu lieu  2.8. Au cours de l’année 2015, 78 victimes de violences domestiques ont été réintégrées dans leurs foyers. | 15 femmes, 6 filles et 8 hommes y ont participé.  Le thème des émissions-radio étaient : les lois protégeant les femmes et la convention relative aux droits de la femme et de la participation des femmes aux manifestations.  Il s’agit de 36 cas de violences sexuelles, 148 cas de violences domestiques, 19 cas de coups et blessures volontaires, 4 cas d’enlèvements et 6 cas de torture.  **Quels sont les chiffres des personnes reçues à Uvira ? Il y a eu 10 cas des survivants de violences sexuelles et 6 cas de coups et blessures.**  **Combien de visites à domicile ?**  **Combien ? 55 visites ont été réalisées à domicile aux cours de 13 descentes sur le terrain.**  **Qu’en est-il des 70 autres cas ? Dans notre rapport, à la page 21 point sur la médiation, il s’agit de 78 cas de médiation faite par SEDI à travers l’assistante psychosociale pour reconcilier les couples en conflits. Nous ne comprenons pas les chiffres de 70 autres cas.** |
|  | **Résultat Intermédiaire 3 :**  3.1. Octroyer les micro-crédits aux membres des MUSCO  3.2. Gérer les crédits au quotidien  3.3. Encadrer les bénéficiaires des micro-crédits | 3.1. 120 micro-crédits ont été octroyés en 2015  3.2. Les crédits ont été gérés au quotidien  3.3. Les groupes solidaires ont été formés sur l’entrepreneuriat. | SEDI a obtenu 530 demandes pour un micro-crédit, dont 387 ont été éligibles.  Les 60 bénéficiaires de micro-crédits de janvier à juin 2015 ont intégralement remboursé leurs crédits. Cependant, suite à des difficultés de descentes sur le terrain de l’animateur en charge du suivi, de la deuxième tranche de 60 bénéficiaires 30 ménages n’ont pas remboursé leur crédit dans le laps de temps prévu. Il s’agit d’un problème à régler en 2016.  La formation a eu lieu du 23 au 24 juin 2015 à Baraka. Combien de participants ? Les participants étaient au nombre de 20 personnes. |
|  | **Résultat Intermédiaire 4 :**  4.1. Organiser des activités de cohabitation pacifique entre les babembe et les banyamulenge  4.2. Identifier les bénéficiaires du crédit-vache et du crédit-lait  4.3. Renforcer les capacités du vétérinaire responsable  4.4. Renforcer le personnel de SEDI sur l’entrepreneuriat et la gestion d’une ferme  4.5. Clôturer le territoire et aménager le pâturage avec l’aide des bénéficiaires  4.6. Construire le hangar pour les vaches  4.7. Construire le bureau du vétérinaire et du stock de la pharmacie.  4.8. Renforcer les capacités de deux techniciens de la ferme sur le traitement du lait.  4.9. Octroyer le crédit-lait  4.10. Octroyer le crédit-vache  4.11. Encadrer les bénéficiaires du crédit-lait et du crédit-vache | 4.1. Des journées de réflexion ont été organisées entre les différentes communautés de Fizi  En 2016  En 2016  4.4. Cette formation a eu lieu du 11 au 12 août 2015 en complémentarité à la formation sur le même sujet reçue en 2014.  4.5. Le territoire de 90 ha a été délimité et le pâturage a été aménagé avec l’aide des bénéficiaires.  4.6. 2 hangars ont été construits en 2015.  Prévu en 2016  Prévu en 2016  A partir de 2016  A partir de 2017  A partir de 2016 | La rencontre a eu lieu du 19 au 21 mars 2015. Elle a été fréquentée par 30 personnes, 20 Babembe et Banyamulenge et 10 personnes d’autres communautés du lieu. Les thèmes abordés ont été : la lutte contre la pauvreté et les crédits-vaches, la cohabitation pacifique entre communautés, le regroupement coopératif des éleveurs, des droits fondamentaux de la femme. |